



Assemblée générale

Distr. générale
26 novembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 138 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2022

Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2022

Contributions du personnel

Missions politiques spéciales : Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan

Vingtième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2022

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2022 ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#)). À cette occasion, il a obtenu des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de recevoir des réponses écrites datées du 5 novembre 2021.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2022 ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2022 au titre de 38 missions politiques spéciales et des questions concernant ces missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations

¹ [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#) et [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#).



Unies en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

3. Dans sa résolution [2574 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a décidé, comme suite à la requête du Gouvernement colombien et pour accompagner l'application intégrale de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, qu'en plus de mettre en œuvre les dispositions déjà énoncées dans son mandat, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie s'assurerait du respect et de l'application des peines prononcées par la Juridiction spéciale pour la paix, que les tâches de la Mission de vérification à cet égard seraient celles que le Secrétaire général avait décrites dans la lettre datée du 24 février 2021 qu'il avait adressée à la Présidente du Conseil de sécurité ([S/2021/186](#)), consistant notamment à vérifier que les personnes jugées purgent les peines prononcées à leur égard et que les autorités colombiennes créent les conditions nécessaires à cet effet, et que la Mission de vérification adopterait une approche stratégique et inclusive du contrôle ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#), par. 1).

4. Dans sa résolution [2579 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) devrait privilégier l'appui à la surveillance du cessez-le-feu au Darfour, conformément au rôle confié à l'ONU par l'Accord de paix de Djouba. Le 30 juin 2021, le Gouvernement de transition du Soudan a officialisé une demande d'appui aux mécanismes de cessez-le-feu présentée par les signataires de l'Accord, conformément à celui-ci. Le 5 juillet 2021, il a publié une série de décrets portant création de mécanismes relatifs à la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues par l'Accord (*ibid.*, par. 3).

5. Dans son rapport ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#)), le Secrétaire général rend compte des ressources supplémentaires demandées pour 2022 pour les besoins de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et de la MINUATS, comme suite, respectivement, aux résolutions [2574 \(2021\)](#) et [2579 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. Ces ressources s'ajouteraient aux montants demandés dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, dans lequel figurent les ressources demandées pour 2022 au titre du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)) ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#), résumé et par. 5).

6. Le Comité consultatif note que le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie par sa résolution [2574 \(2021\)](#) et décidé, dans sa résolution [2579 \(2021\)](#), que la MINUATS devrait privilégier l'appui à certains domaines dans le cadre de l'exécution de son mandat. Le Comité est d'avis qu'à l'avenir, les hypothèses budgétaires et les crédits demandés devraient être fonction de la nature des tâches confiées aux missions. Il compte que des informations supplémentaires sur les hypothèses budgétaires seront communiquées dans le prochain projet de budget.

II. Total des ressources nécessaires et des dépenses

7. Dans son rapport ([A/76/6/\(Sect.3\)/Add.7](#)), le Secrétaire général indique que le total des ressources supplémentaires demandées s'élève à 19 670 300 dollars (7 159 000 pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et 12 511 300 pour la MINUATS). Le Comité consultatif s'est fait fournir un tableau récapitulant le total des prévisions de dépenses pour les missions politiques spéciales pour 2022, y compris les ressources supplémentaires nécessaires pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS (voir tableau 1) ; il s'agit

là d'une mise à jour des informations figurant au paragraphe 14 et au tableau 2 du rapport du Comité (A/76/7/Add.1).

Tableau 1

Récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2022

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 Crédits ouverts ^a	2022 Dépenses prévues (montant révisé)	Variation	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Missions reconduites				
Groupe thématique I	49 486,6	50 739,8	1 253,2	2,5
Groupe thématique II	60 838,7	61 926,5	1 087,8	1,8
Groupe thématique III	375 589,6	402 609,2	27 019,6	7,2
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	136 875,2	135 139,2	(1 736,0)	(1,3)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	99 076,8	98 179,7	(897,1)	(0,9)
Total partiel (net)	721 866,9	748 594,4	26 727,5	3,7
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)	1 412,4	1 742,2	329,8	23,4
Missions terminées				
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi	6 090,6	—	6 090,6	(100,0)
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	989,9	—	989,9	(100,0)
Total partiel (net)	7 080,5	—	(7 080,5)	(100,0)
Total (net)	730 359,8	750 336,6	19 976,8	2,7

^a Le montant de 730 359 800 dollars des crédits ouverts pour 2021 comprend : un montant de 729 624 600 dollars approuvé conformément aux dispositions de la résolution 75/253 A (sect. XVIII, par. 3) de l'Assemblée générale relatives aux missions politiques spéciales ; un montant de 735 200 dollars approuvé conformément aux décisions et recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2020 (voir résolution 75/253 A (sect. VI) de l'Assemblée générale).

8. Le Comité consultatif s'est également fait fournir un récapitulatif des prévisions de dépenses actualisées pour le groupe thématique III, y compris les ressources supplémentaires nécessaires pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS, et des dépenses engagées en 2021, au 31 octobre [voir le tableau 2, dans lequel les chiffres sont actualisés par rapport au tableau 9 du rapport du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7) et aux informations figurant aux paragraphes 7 et 9 et au tableau 1 du rapport du Comité (A/76/7/Add.4)].

Tableau 2

Récapitulatif des ressources nécessaires pour les missions classées dans le groupe thématique III

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2020		2021		2022		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Total	Dépenses non renouvelables	2022-2021 augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (3)
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	12 611,3	12 399,6	13 950,0	10 386,1	14 777,3	—	827,3
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	104 878,2	102 193,4	103 438,1	78 057,4	99 160,0	—	(4 278,1)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 901,4	2 859,5	2 865,0	2 513,0	2 927,2	—	62,2
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 458,0	3 431,6	3 638,4	2 575,2	3 620,0	—	(18,4)
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	8 953,6	8 826,0	9 698,6	7 029,7	9 586,6	—	(112,0)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	7 129,0	7 165,1	7 901,7	6 119,5	8 611,7	—	710,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	72 440,5	71 579,7	69 244,1	58 594,3	70 494,4	—	1 250,3
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	61 327,5	59 301,6	62 942,5	46 081,0	67 828,7	—	4 886,2
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	51 642,7	46 712,4	48 569,2	20 906,4	45 559,1	—	(3 010,1)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	20 114,2	19 933,8	19 271,6	16 026,3	21 936,2	—	2 664,6
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ^a	—	1 420,0	34 070,4	20 786,2	58 108,0	417,5	24 037,6
Total	345 456,4	335 822,7	375 589,6	269 075,1	402 609,2	417,5	27 019,6

^a Le Comité consultatif prend note de l'autorisation d'engagement de dépenses concernant la MINUATS en 2020, dont il est rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget (A/76/347).

9. Comme indiqué dans les tableaux 1 et 2, les ressources proposées pour 2022 pour les missions du groupe thématique III, compte tenu des prévisions révisées pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS, s'élèvent à 402 609 200 dollars, soit une augmentation de 27 019 600 (7,2 %) par rapport aux crédits approuvés pour 2021. Les dépenses engagées en 2020 se sont élevées à 335 822 700 dollars, tandis que les crédits ouverts s'établissaient à 345 456 400 dollars, ce qui correspond à une sous-utilisation des crédits de 9 633 400 dollars et à un taux d'utilisation de 97,2 %. Pour ce qui est du budget de 2021, les dépenses engagées au 31 octobre s'élevaient à 269 075 100 dollars, tandis que les crédits ouverts pour l'exercice se chiffraient à 375 589 600 dollars, soit un taux d'utilisation de 71,6 %.

Effectifs

10. Le Comité consultatif s'est fait fournir des informations actualisées par rapport à celles figurant au paragraphe 18 de son rapport [A/76/7/Add.1](#) : les effectifs civils proposés pour 2022 font désormais apparaître une augmentation de 109 emplois de temporaire (de 4 482 en 2021 à 4 591 pour 2022), qui s'explique par la non-reconduction de 57 emplois dans deux missions terminées et une réduction de 3 emplois à la MANUI, contrebalancées par une augmentation de 6 emplois dans le groupe thématique I, de 127 emplois dans le groupe thématique III et de 36 emplois à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 103). Si l'on exclut les 57 emplois des deux missions terminées, le tableau d'effectifs proposé pour les missions reconduites fait apparaître une augmentation nette de 166 emplois pour 2022.

11. Le Comité consultatif s'est également fait fournir des données actualisées par rapport à celles figurant au paragraphe 13 de son rapport [A/76/7/Add.4](#) au sujet des effectifs nécessaires pour le groupe thématique III, compte tenu des ressources supplémentaires proposées pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS. D'après ces données actualisées, le Secrétaire général propose un effectif total de 2 042 emplois de temporaire pour 2022 pour les 11 missions, soit une augmentation nette de 127 emplois par rapport à 2021 (1 915 emplois). Il est proposé d'apporter des modifications aux tableaux d'effectifs de 6 des 11 missions en 2022, à savoir le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, la MINUATS, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Aucun changement n'est proposé pour le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et la Commission mixte Cameroun-Nigéria.

Dépenses opérationnelles

12. Le Comité consultatif s'est fait fournir des informations actualisées par rapport à celles figurant au paragraphe 37 et au tableau 7 de son rapport [A/76/7/Add.1](#), qui tiennent compte des ressources supplémentaires proposées au titre des dépenses opérationnelles pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS et qui font état des dépenses engagées entre janvier et octobre 2021. Selon ces informations, le montant des ressources proposées au titre des dépenses opérationnelles pour les missions politiques spéciales s'élève à 265 460 600 dollars pour 2022, en hausse de 6 417 800 dollars (2,5 %) par rapport au montant de 2021 (hors missions terminées et Centre de services régional d'Entebbe). Le tableau 3 présente des chiffres actualisés par rapport à ceux figurant dans le tableau 7 du rapport [A/76/7/Add.1](#).

Tableau 3
Dépenses opérationnelles
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022	Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Crédits demandés	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) - (3)	(7) = (6)/(3)
Dépenses opérationnelles							
1. Experts	13 844,6	13 277,3	13 367,5	9 943,4	13 450,5	83,0	0,6
2. Consultants et services de consultants	4 093,1	1 912,0	3 302,5	1 110,3	3 153,9	(148,6)	(4,5)
3. Voyages officiels	17 986,7	4 501,4	14 524,8	9 204,7	14 654,3	129,5	0,9
4. Installations et infrastructures	98 439,4	105 828,4	96 443,1	72 810,8	100 239,2	3 796,1	3,9
5. Transports terrestres	10 696,6	11 726,1	8 943,9	5 029,2	8 930,9	(13,0)	(0,1)
6. Opérations aériennes	53 601,6	43 920,9	56 722,4	34 589,9	55 633,9	(1 088,5)	(1,9)
7. Opérations maritimes ou fluviales	402,0	224,5	325,5	110,6	382,9	57,4	17,6
8. Communications et informatique	36 141,5	39 820,9	33 042,2	22 025,2	35 947,9	2 905,7	8,8
9. Santé	9 051,9	6 353,4	11 578,1	4 576,3	10 333,9	(1 244,2)	(10,7)
10. Fournitures, services et matériel divers	18 056,5	26 290,2	20 792,8	13 063,6	22 733,2	1 940,4	9,3
Total	262 313,9	253 855,1	259 042,8	172 464,0	265 460,6	6 417,8	2,5

13. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données actualisées par rapport au paragraphe 37 de son rapport (A/76/7/Add.4) : les ressources proposées au titre des dépenses opérationnelles pour les 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III pour 2022, y compris les crédits supplémentaires demandés, s'élèvent désormais à 171 639 900 dollars, soit une augmentation de 7 117 200 dollars (4,3 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2021 (164 522 700 dollars). Les dépenses opérationnelles sont en baisse dans toutes les missions à l'exception de cinq, à savoir la MINUATS (11 500 000 dollars), la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (4 680 300 dollars), le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (152 000 dollars), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (87 100) et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (58 100 dollars). Version actualisée du tableau 6 du rapport A/76/7/Add.4, le tableau 4 présente le détail des crédits demandés et des dépenses engagées au titre des dépenses opérationnelles pour les missions du groupe thématique III, compte tenu des ressources supplémentaires demandées pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la MINUATS pour 2022.

Tableau 4
Groupe thématique III : dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Total des crédits demandés	Dépenses non renouvelables	2022-2021 (crédits ouverts)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (3)
Dépenses opérationnelles							
1. Experts	—	—	—	—	—	—	—
2. Consultants et services de consultants	2 946,0	1 417,1	2 472,4	839,9	2 446,0	—	(26,4)
3. Voyages officiels	8 497,0	2 502,5	7 372,8	3 702,9	7 614,9	—	242,1
4. Installations et infrastructures	59 840,6	68 744,6	58 023,3	42 265,9	63 598,3	18,0	5 575,0
5. Transports terrestres	7 469,0	7 391,2	6 348,0	4 055,1	6 657,1	—	309,1
6. Opérations aériennes	41 330,6	33 506,4	45 169,7	25 330,7	44 692,2	—	(477,5)
7. Opérations maritimes ou fluviales	402,0	180,1	325,5	110,6	382,9	—	57,4
8. Communications et informatique	20 781,3	22 264,2	19 814,4	13 465,4	21 851,9	399,5	2 037,5
9. Santé	8 293,4	5 278,2	10 594,9	3 790,3	8 167,4	—	(2 427,5)
10. Matériel spécial	—	—	—	—	—	—	—
11. Fournitures, services et matériel divers	11 113,3	16 733,8	14 401,7	10 263,8	16 229,2	—	1 827,5
12. Projets à effet rapide	—	—	—	—	—	—	—
Total	160 673,2	158 018,1	164 522,7	103 824,6	171 639,9	417,5	7 117,2

III. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

14. Le Secrétaire général explique dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7) les tâches supplémentaires confiées à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie en application de la résolution 2574 (2021), à savoir s'assurer du respect et de l'application des peines prononcées par la Juridiction spéciale pour la paix, vérifier que les personnes jugées purgent les peines prononcées à leur égard et que les autorités colombiennes créent les conditions nécessaires à cet effet, et adopter une approche stratégique et inclusive du contrôle (ibid., par. 1). Il décrit ensuite les activités à mener et les produits à exécuter par la Mission. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans la version initiale du projet de budget, telle qu'elle figurait dans le document A/76/6 (Sect. 3)/Add.4 (ibid., par. 9 et tableau 1 ; voir également par. 3 du présent rapport).

Ressources nécessaires

15. Le Secrétaire général indique dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7) que la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie aurait besoin de ressources supplémentaires d'un montant de 7 159 000 dollars pour augmenter ses capacités. Ces ressources, qui portent le montant total des crédits demandés pour 2022 à 67 828 700 dollars, soit une augmentation de 4 886 200 dollars (7,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021 (voir tableau 5), se répartissent comme suit : a) 2 478 700 dollars

au titre du personnel civil (7,4 % des ressources initialement demandées pour 2022), qui serviraient à financer les dépenses afférentes à la création proposée de 50 emplois de temporaire ; b) 4 680 300 dollars destinés à couvrir les dépenses opérationnelles liées à l'exécution des nouvelles activités prescrites (20 % des ressources initialement demandées). Aucune ressource supplémentaire n'est demandée au titre des militaires et du personnel de police (ibid., par. 12 et tableau 2).

Tableau 5

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020	2021	2022		Variation	
	Dépenses	Crédits ouverts	Prévisions initiales figurant dans le document A/76/6 (Sect.3)/Add.4	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport	Total	2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) – (2)
Militaires et personnel de police	3 717,7	4 125,1	4 140,4	–	4 140,4	15,3
Personnel civil	31 618,7	33 227,5	33 398,1	2 478,7	35 876,8	2 649,3
Dépenses opérationnelles	23 965,3	25 589,9	23 131,2	4 680,3	27 811,5	2 221,6
Total (déduction faite des contributions du personnel)	59 301,7	62 942,5	60 669,7	7 159,0	67 828,7	4 886,2

Effectifs

Tableau 6

Tableau d'effectifs

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2021	451	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 38 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 45 SM, 1 G(AC), 78 AN, 80 AL, 131 VNU
Créations	3	2 AN, 1 AL
Suppressions	(1)	1 P-4
Transformations	–	1 SM en AL
Effectif initialement proposé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.4)	453	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 37 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 44 SM, 1 G(AC), 80 AN, 82 AL, 131 VNU
Effectifs supplémentaires proposés pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.7)		
Créations	50	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 12 P-3, 1 SM, 17 AN, 6 AL, 11 VNU
Effectif révisé proposé pour 2022	503	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 23 P-5, 38 P-4, 58 P-3, 1 P-2, 45 SM, 1 G(AC), 97 AN, 88 AL, 142 VNU

Abréviations : AL= agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile, SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

16. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général propose de créer 16 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 D-1, 1 P-5,

1 P-4, 12 P-3 et 1 emploi d'agent(e) du Service mobile), 23 emplois soumis à recrutement national [17 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 6 emplois d'agent(e) local(e)] et 11 postes de Volontaire des Nations Unies.

17. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie sont récapitulés ci-dessous (voir aussi *ibid.*, par. 15).

<i>Entité</i>	<i>Proposition</i>
1. Bureau de la vérification des peines	a) Création de 1 emploi d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques (D-1), dont le (la) titulaire dirigerait le Bureau de la vérification des peines ; b) Création de 1 emploi de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), dont le (la) titulaire gérerait les activités courantes et coordonnerait les différents services du Bureau de la vérification des peines ; c) Création de 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le (la) titulaire procéderait à des analyses et formulerait des recommandations sur les stratégies et mesures qu'il serait possible d'adopter ; d) Création de 2 emplois d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont les titulaires faciliteraient la coopération et les échanges avec les autorités nationales et les autres partenaires concernés et renforceraient les capacités de suivi du Bureau ; e) Création de 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire assurerait la gestion efficace et efficiente de toutes les questions administratives et fournirait un appui administratif général au sein du Bureau ; f) Création de 2 postes de Volontaire des Nations Unies, dont les titulaires aideraient les spécialistes des questions politiques à s'acquitter des tâches courantes, dont la rédaction de correspondance et l'établissement de rapports sur des thèmes ou des événements précis.
2. Équipe juridique	g) Création de 1 emploi de juriste (P-3), dont le (la) titulaire faciliterait l'exécution du mandat en procédant à l'analyse juridique des peines restauratives et des modalités d'exécution du nouveau mandat ; h) Création de 1 emploi de juriste (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire suivrait l'avancée des travaux de la Juridiction spéciale pour la paix, du point de vue des dossiers, des décisions, du régime de conditionnalité et des peines, et analyserait ses incidences sur le mandat de la Mission ;
3. Groupe des opérations et de la planification	i) Création de 2 emplois de spécialiste de la gestion de l'information (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont les titulaires créeraient des protocoles et des outils d'échange d'information avec les homologues nationaux, régionaux et locaux.
4. Bureaux locaux (Bureau de la coordination sur le terrain)	j) Création de 11 emplois de spécialiste des questions politiques (P-3), dont les titulaires assureraient la liaison avec leurs homologues des entités publiques pertinentes au niveau local, suivraient les progrès accomplis en ce qui concerne le respect et l'exécution des peines restauratives et formuleraient des stratégies devant permettre de surmonter les obstacles rencontrés à cet égard ; k) Création de 11 emplois d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) dont les titulaires recenseraient, analyseraient

Entité	Proposition
	et suivraient l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité, les tendances et les problèmes faisant surface dans leur zone de responsabilité ;
	l) Création de 8 postes d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies), dont les titulaires assisteraient l'équipe régionale de contrôle des peines en assurant la liaison avec les autorités nationales et autres partenaires concernés, afin de faciliter le suivi de l'exécution des peines prononcées par la Juridiction spéciale pour la paix ;
5. Groupe des ressources humaines (Division de l'appui à la mission)	m) Création de 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire contribuerait à pourvoir les nouveaux emplois et les emplois vacants en raison de départs, et épaulerait les responsables des emplois à pourvoir ; n) Création de 1 emploi d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire participerait à la gestion des prestations et des avantages dont bénéficient les membres du personnel recrutés sur les plans international et national ; o) Création de 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des voyages [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire traiterait les demandes d'autorisation de voyage à l'échelle de la Mission ; p) Création de 1 poste de spécialiste des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire exécuterait les tâches administratives nécessaires à l'obtention de visas, de documents nationaux d'identité, d'accréditations et de permis de conduire pour tous les membres du personnel recrutés sur le plan international ;
6. Groupe des transports aériens (Division de l'appui à la mission)	q) Création de 1 emploi d'assistant(e) aux opérations aériennes [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire participerait au suivi des activités liées à l'appareil supplémentaire qu'il est proposé d'acquérir ; r) Création de 1 emploi d'assistant(e) aux opérations aériennes (contrôleur(se) en vol) [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire serait présent(e) à bord de l'appareil lorsqu'il sera exploité, conformément aux besoins de la Mission ;
7. Groupe des approvisionnements essentiels (Division de l'appui à la mission)	s) Création de 1 emploi d'assistant(e) à l'approvisionnement [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire serait chargé(e) du contrôle et de l'assurance de la qualité du carburant ;
8. Groupe du génie (Division de l'appui à la mission)	t) Création de 1 emploi d'ingénieur(e) électromécanique (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire contribuerait à la planification et à la conception des projets d'envergure et veillerait au bon fonctionnement des systèmes de production et de distribution d'électricité.

18. En plus des justifications figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur la création proposée de 50 emplois de temporaire. Il a également été informé que, pour déterminer la catégorie des emplois, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie avait tenu compte du contexte opérationnel unique et du type d'activités que les titulaires devraient mener pour exécuter leurs mandats. Ainsi, les équipes régionales seraient composées de fonctionnaires recrutés sur le plan

international (spécialistes des questions politiques) et de fonctionnaires recrutés sur le plan national (attachés de liaison), qui faciliteraient le dialogue avec les diverses parties prenantes. Dans un contexte polarisé, le personnel recruté sur le plan international assurerait la liaison avec les organisations de victimes, tandis que le personnel recruté sur le plan national jouerait un rôle important dans les relations avec les autorités nationales, départementales et locales en ce qui concerne les projets à visée restaurative. À la Juridiction spéciale pour la paix, la Mission interagira avec des interlocuteurs de haut niveau, tels que des magistrats, des procureurs et enquêteurs, qui tiennent à dialoguer avec des fonctionnaires recrutés sur le plan international en raison de la sensibilité et de la confidentialité des dossiers. Dans le même temps, la Mission collaborera étroitement avec le Secrétariat exécutif de la Juridiction, notamment pour ce qui est des procédures administratives et juridiques, domaine dans lequel le personnel recruté sur le plan national est mieux qualifié puisqu'il a l'habitude de traiter avec l'administration publique.

19. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général précise dans quels bureaux et entités des changements sont proposés et donne des explications concernant la création proposée d'un bureau de la vérification des peines à la Division de la vérification, qui compterait huit emplois de temporaire (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 1 emploi d'agent(e) local(e) et 2 postes de Volontaire des Nations Unies). Le bureau qu'il est proposé de créer serait chargé : a) d'assurer une liaison étroite avec la Juridiction spéciale pour la paix, les entités étatiques et d'autres acteurs concernés au niveau national ; b) de guider le personnel de la Mission déployé aux niveaux local et régional dans l'exécution des tâches de vérification, en coordination avec les structures existantes de la Mission ; c) d'analyser l'exécution des tâches prescrites et d'en rendre compte ; d) de veiller à la qualité de la vérification et à un retour d'informations approprié ; e) fournir un soutien de haut niveau et d'autres formes d'appui secondaire à l'équipe dirigeante de la Mission (ibid., par. 14 à 15 et tableaux 3 et 4).

20. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la Juridiction spéciale pour la paix commencerait à prononcer des peines restauratives d'ici au début de l'année 2022. Immédiatement après que le Conseil de sécurité a adopté sa résolution 2574 (2021), le 11 mai 2021, le Secrétariat n'était pas en mesure de faire des propositions détaillées à temps pour qu'il en soit tenu compte dans le projet de budget-programme. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a profité, dans l'intervalle, d'élaborer son concept de vérification, de consulter la Juridiction spéciale et d'autres entités étatiques et d'obtenir leur confirmation. Les propositions concernant les ressources nécessaires pour la vérification ont été établies en même temps que la Juridiction spéciale et d'autres entités publiques progressaient dans l'élaboration de leur procédure de prononciation des peines.

Taux de vacance

21. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général indique que les taux de vacance qui ont été appliqués aux prévisions relatives aux emplois et postes qu'il est proposé de créer sont de 50 % pour les emplois soumis à recrutement international et emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, de 35 % pour les emplois d'agent(e) local(e) et de 20 % pour les postes de Volontaire des Nations Unies. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements sur les taux de vacance moyens de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui sont indiqués dans le tableau 7 (ibid., par. 13).

Tableau 7
Taux de vacance moyens

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux moyen (janvier-septembre 2021)</i>
Personnel recruté sur le plan international	25,6
Administrateurs recrutés sur le plan national	24,4
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	17,5
Volontaires des Nations Unies	26,6
Observateurs militaires	11,7

22. Le Comité consultatif prend note des taux de vacance proposés et des taux de vacance effectifs pour la période allant de janvier à septembre 2021 et compte que des informations actualisées seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport.

Emplois de temporaire vacants

23. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur les 68 emplois de temporaire vacants à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, dont 38 étaient vacants depuis plus de deux ans [2 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 10 P-3, 1 P-2, 5 emplois d'agent(e) du Service mobile, 7 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 9 emplois d'agent(e) local(e)]. **Le Comité consultatif prend note de la situation et compte que les emplois de temporaire vacants seront pourvus rapidement. Il compte que des informations actualisées sur les emplois en question, notamment ceux qui sont vacants depuis plus de deux ans, seront fournies à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget.**

Volontaires des Nations Unies

24. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données comparatives sur les postes existants de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international et national et ceux qu'il était proposé de créer, les coûts standard pour chaque catégorie, les taux de vacances et le montant total des prévisions de dépenses pour 2022 (voir tableau 8).

Tableau 8
Comparaison entre les postes de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international et national
(En nombre de postes/dollars des États-Unis)

	<i>Effectif proposé pour 2022</i>		<i>Coûts standard prévus pour 2022^a</i>		<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>		<i>2022 (prévisions)</i>		<i>Total</i>
	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	
Postes existants	23	108	18 900	41 000	1	1	430 353	4 383 720	4 814 073
Nouveaux postes	1	10	23 000	60 700	20	20	18 400	485 600	504 000
Total	24	118					448 753	4 869 320	5 318 073

^a Pour les postes de Volontaire des Nations Unies existants, les coûts standard ne couvrent pas l'indemnité d'installation, l'indemnité de réinstallation, les voyages et d'autres frais liés à l'affectation.

25. Compte tenu du nombre important d'emplois et postes vacants, dont la classe et les fonctions sont parfois similaires à celles des emplois et postes qu'il est proposé de créer, le Comité consultatif n'est pas entièrement convaincu par les justifications qui lui ont été fournies concernant certains des emplois et postes proposés et recommande, à ce stade, de ne pas approuver quatre emplois de temporaire de la classe P-3, un emploi d'agent(e) du Service mobile, deux emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies. En ce qui concerne les Volontaires des Nations Unies, il recommande d'approuver l'un des deux postes qu'il est proposé de créer au Bureau de la vérification des peines et l'un de ceux qu'il est proposé de créer dans les bureaux locaux, dont le (la) titulaire devra être recruté(e) sur le plan national. Le montant des dépenses opérationnelles correspondantes devrait être ajusté en conséquence.

Dépenses opérationnelles

26. Dans son rapport (A/76/6/(Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général indique que des ressources supplémentaires d'un montant de 4 680 300 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles pour appuyer les activités de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Ces ressources se décomposent comme suit : a) consultants et services de consultants : 59 300 dollars, devant financer le recours aux services d'un(e) consultant(e) qui gèrerait les bases de données et les applications nécessaires aux activités de contrôle ; b) voyages officiels : 74 600 dollars, qui serviraient à couvrir les voyages à des fins autres que la formation ; c) installations et infrastructures : 662 200 dollars, qui couvriraient l'achat de mobilier, l'achat de matériel de sûreté et de sécurité, la location de locaux, les services collectifs de distribution et les services d'élimination des déchets, les travaux de construction, de transformation et d'amélioration des locaux et les gros travaux d'entretien, la papeterie et les fournitures de bureau, les matériaux de construction et les fournitures pour la défense des périmètres, les fournitures sanitaires et les articles de nettoyage ; d) transports terrestres : 280 400 dollars, qui serviraient à financer la location de véhicules supplémentaires, les réparations et l'entretien, les pièces de rechange et les carburants et lubrifiants ; e) opérations aériennes : 2 788 700 dollars, qui serviraient à couvrir les droits d'atterrissage et redevances de manutention au sol, les carburants et lubrifiants, la location et l'exploitation d'un hélicoptère supplémentaire, les primes de l'équipage et l'assurance-responsabilité ; f) opérations maritimes : 61 300 dollars, qui couvriraient la location, dans le cadre d'un accord contractuel, de moyens de transport fluvial devant permettre d'exécuter les activités supplémentaires ; g) informatique et communications : 137 500 dollars, devant financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication, les services de télécommunication et de réseau, la maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et les services d'appui connexes ; h) santé : 31 000 dollars, qui couvriraient l'achat de matériel, de fournitures et de services médicaux nécessaires pour le personnel supplémentaire proposé ; i) fournitures, services et matériel divers : 585 300 dollars, devant couvrir le fret et les dépenses connexes, les rations, les vacataires et des services divers liés à la facilitation des réunions (ibid., par. 16).

Dépenses engagées en 2020 et 2021 (de janvier à octobre)

27. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données comparatives, ventilées par objet de dépense, sur les crédits initialement demandés et les crédits supplémentaires demandés pour 2022, ainsi que sur les dépenses effectives de 2020 et de la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021 (voir annexe I du présent rapport).

28. D'après le Secrétaire général, les dépenses globales de 2020 représentaient 97 % des crédits ouverts. Dans la catégorie des militaires et du personnel de police, le taux d'exécution de 91 % s'explique par les taux de vacances plus élevés que prévu. Pour ce qui est du personnel civil, le taux d'exécution pour 2020 était de 97 %, ce qui s'explique par un taux de vacance plus haut que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international, en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées que prévu au titre des Volontaires des Nations Unies, en raison de la révision des coûts standard. En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, le taux d'exécution pour 2020 était de 97 %, ce qui tient aux facteurs suivants : a) l'annulation d'activités prévues en raison des restrictions des déplacements (réalisation d'études de marché et renforcement de la sécurité dans les nouveaux bureaux) ; b) la négociation des contrats de bail en vigueur pour que les services d'entretien et les services publics de distribution soient compris ; c) l'utilisation d'une quantité de fournitures de bureau inférieure aux prévisions ; d) le report de l'achat de matériel de sûreté et de sécurité ; e) le recours moins important que prévu à des véhicules de location (93 au lieu de 103) pour les opérations et les dépenses connexes inférieures aux prévisions ; f) le nombre inférieur d'heures de vol, limitées à 50 %, en raison des restrictions des déplacements, et les dépenses connexes inférieures aux prévisions.

29. De janvier à octobre 2021, les dépenses globales représentaient 73 % des crédits ouverts pour la même année, soit : a) 77 % au titre des militaires et du personnel de police, en raison des taux de vacance plus élevés que prévu ; b) 81 % au titre du personnel civil, en raison des taux de vacance plus élevés que prévu pendant le premier trimestre pour le personnel recruté sur le plan international (17 %) et pour les Volontaires des Nations Unies (1 %), en partie contrebalancés par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du personnel recruté sur le plan national, en raison du barème des traitements révisé ; c) 63 % au titre des dépenses opérationnelles, les dépenses relatives aux opérations aériennes ayant été inférieures aux prévisions en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et sachant que des dépenses supplémentaires engagées en octobre 2021 doivent encore être enregistrées.

30. Compte tenu de l'évolution des dépenses engagées en 2020 et 2021, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (11 200 dollars) le montant supplémentaire demandé au titre des voyages officiels ; de 10 % (28 000 dollars) celui demandé au titre des transports terrestres ; de 10 % (13 800 dollars) celui demandé au titre de l'informatique et des communications ; de 15 % (87 800 dollars) celui demandé au titre des fournitures, services et matériel divers.

IV. Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan

31. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général en dit plus sur les domaines que la Mission devrait appuyer en priorité, notamment la surveillance du cessez-le-feu au Darfour, conformément au rôle confié à l'ONU par l'Accord de paix de Djouba ; la mise en œuvre du plan national élaboré par le Soudan aux fins de la protection des civils après le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ; les négociations de paix en cours et futures entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés soudanais, notamment au moyen d'une assistance technique, administrative et logistique, en coordination avec d'autres partenaires ; la mise en œuvre inclusive des dispositions de l'Accord de paix de Djouba relatives au partage du pouvoir, notamment grâce à une plus grande participation de la société civile, des femmes, des jeunes, des personnes déplacées, des réfugiés et des membres des communautés marginalisées ; le processus de rédaction de la Constitution,

notamment grâce à la facilitation du dialogue avec la société civile et à la fourniture d'un appui technique et logistique pour la mise en place de la commission constitutionnelle et la tenue de la conférence constitutionnelle ; la Force de police soudanaise et le secteur de la justice, par la fourniture d'un appui sous forme de conseils et de renforcement des capacités, dans le but d'améliorer la protection dirigée par des civils, la sécurité et l'état de droit (ibid. par. 17). Le Secrétaire général décrit ensuite les activités à mener et les produits à exécuter par la MINUATS. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans la version initiale du projet de budget, telle qu'elle figurait dans le document A/76/6 (Sect. 3)/Add.4 (ibid., par. 18 à 26 et tableau 5 ; voir également par. 4 du présent rapport).

Ressources nécessaires

32. Le Secrétaire général indique dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7) que la MINUATS aurait besoin de ressources supplémentaires d'un montant de 12 511 300 dollars pour augmenter ses capacités. Ces ressources, qui portent le montant total des crédits demandés pour 2022 à 58 108 000 dollars, soit une augmentation de 24 037 600 dollars (70,6 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021 (voir tableau 9), se répartissent comme suit : a) 1 041 800 dollars destinés à financer les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ; b) 6 892 700 dollars qui couvriraient les dépenses au titre du personnel civil afférentes à la création proposée de 97 emplois de temporaire ; c) 4 576 800 dollars destinés à couvrir les dépenses opérationnelles liées à l'exécution des nouvelles activités prescrites (ibid., par. 27 et tableau 6).

Tableau 9
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020	2021	2022		Variation	
	Dépenses	Crédits ouverts	Prévisions initiales figurant dans le document A/76/6 (Sect.3)/Add.4	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport	Total	2022-2021 Augmentation/ (diminution)
			(3)	(4)	(5)	(6) = (5) - (2)
Militaires et personnel de police	—	546,1	858,7	1 041,8	1 900,5	1 354,4
Personnel civil	651,1	17 618,6	21 909,1	6 892,7	28 801,8	11 183,2
Dépenses opérationnelles	768,9	15 905,7	22 828,9	4 576,8	27 405,7	11 500,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	1 420,0	34 070,4	45 596,7	12 511,3	58 108,0	24 037,6

Effectifs

Tableau 10
Tableau d'effectifs

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2021	269	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 18 P-5, 31 P-4, 29 P-3, 3 P-2, 51 SM, 1 G(AC), 48 AN, 69 AL, 11 VNU

	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
Créations	1	1 P-4
Réaffectations	–	1 AL
Transformations	–	1 P-2 en AN, 3 SM en AL, 1 SM en AN
Effectif initialement proposé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.4)	270	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 18 P-5, 32 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 46 SM, 1 G(AC), 50 AN, 73 AL, 11 VNU
Effectifs supplémentaires proposés pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.7)		
Créations	97	1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 23 SM, 7 AN, 36 AL, 3 VNU
Effectif révisé proposé pour 2022	367	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 5 D-1, 20 P-5, 44 P-4, 41 P-3, 3 P-2, 69 SM, 1 G(AC), 57 AN, 109 AL, 14 VNU

Abréviations : AL= agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile, SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

33. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général propose de créer 51 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 12 P-3, 1 P-2 et 23 emplois d'agent(e) du Service mobile), 43 emplois soumis à recrutement national [7 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 36 emplois d'agent(e) local(e)] et 3 postes de Volontaire des Nations Unies.

34. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la MINUATS sont récapitulés ci-dessous (voir aussi *ibid.*, par. 28 et 30).

<i>Entité</i>	<i>Proposition</i>
1. Bureau de la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent	a) Déploiement de 28 observateurs militaires, comme suite à la demande présentée par les parties à l'Accord de paix de Djouba et au décret présidentiel du 30 juin 2021 ; b) Création, à El-Fasher, de 1 emploi de chef de la liaison militaire (D-1), dont le (la) titulaire assumerait la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent, conformément à la demande des parties à l'Accord de paix de Djouba et au décret présidentiel du 30 juin 2021 ; c) Création de 1 emploi d'officier de liaison supérieur(e) (P-5), dont le (la) titulaire assumerait la vice-présidence du Comité du cessez-le-feu permanent et assurerait la planification, la coordination et la fourniture de l'appui offert par la MINUATS au Comité dans ses travaux de vérification de la mise en œuvre de l'Accord ; d) Création de 1 emploi de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-4), dont le (la) titulaire serait chargé(e) des dispositions transitoires de sécurité et aiderait la présidence du Comité ; e) Création de 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le (la) titulaire épaulerait la présidence du Comité dans ses échanges avec ses interlocuteurs soudanais ; f) Création de 1 emploi de spécialiste des affaires civiles (P-3), dont le (la) titulaire aiderait le Comité à créer et à maintenir des canaux de communication avec les intervenants locaux ; g) Création de 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire offrirait un appui à la présidence du Comité du

Entité	Proposition
2. Groupe consultatif sur les questions de police	cessez-le-feu permanent et aux membres des comités sectoriels et équipes de terrain, notamment en établissant des documents, en organisant des voyages et des événements et en veillant à ce que les informations soient dûment consignées ; h) Création de 1 emploi de spécialiste de l'information (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire mènerait des activités de communication cohérentes et constantes en vue d'éclairer et de gérer les attentes placées dans les travaux du Comité ; i) Création de 1 emploi de spécialiste des questions de genre (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire donnerait des conseils spécialisés au Comité sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité ; j) Création de 1 emploi de spécialiste (politique) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui aiderait le Comité à analyser les problèmes émergents et les dynamiques politiques intéressant les travaux de celui-ci ; k) Création de 1 emploi de traducteur(trice)/interprète (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui faciliterait les échanges entre la présidence du Comité et ses interlocuteurs au Darfour ; l) Création de 5 emplois d'officier de liaison (P-4), dont les titulaires présideraient et dirigeraient les cinq comités sectoriels du Comité du cessez-le-feu permanent basés dans chacun des États du Darfour (à El-Fasher, Daeïn, Geneina, Zalingei et Nyala) ; m) Création de 5 emplois d'officier de liaison (P-3), dont les titulaires présideraient les équipes de terrain relevant des comités sectoriels déployées dans les cinq États du Darfour, conformément à l'accord de cessez-le-feu et aux dispositions finales en matière de sécurité ; n) Création de 10 emplois d'assistant(e) multilingue [agent(e) local(e)] (2 à El-Fasher, 2 à Daeïn, 2 à Geneina, 2 à Zalingei et 2 à Nyala), dont les titulaires épauleraient les cinq équipes de terrain ; o) Déploiement de 12 membres de la police des Nations Unies, dont 2 serviraient de chargés de liaison (police) auprès du Bureau de la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent et assureraient la coordination et la liaison avec la Force de police soudanaise dans les États du Darfour et dans les commissariats locaux en ce qui concerne les questions policières intéressant les travaux du Comité ; p) Création de 3 emplois d'attaché(e) de liaison (P-3), dont les titulaires dirigeraient chacun(e) l'une des 3 équipes multifonctionnelles qu'il est proposé de créer à Geneina, Kadougli et Kassala ; q) Création de 7 emplois d'assistant(e) multilingue [agent(e) local(e)] à répartir entre les quatre équipes multifonctionnelles existantes (à Khartoum, El-Fasher, Nyala et Zalingei) et celles qu'il est proposé de créer à Geneina, Kadougli et Kassala ;
3. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	r) Création, à Khartoum, de 1 emploi de conseiller(ère) militaire (P-4), dont le (la) titulaire donnerait des conseils spécialisés à la direction de la Mission concernant les faits nouveaux observés sur le plan militaire et sur le plan de la sécurité ;

Entité	Proposition
4. Bureau du (de la) Chef de cabinet	s) Création de 1 emploi de spécialiste des questions de genre (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), dont le (la) titulaire serait chargé(e) de questions d'inclusion et de communication, notamment pour ce qui est du renforcement de la participation des femmes aux pourparlers de paix en cours ; t) Création de 1 emploi de traducteur(trice) de langue arabe (P-4), dont le (la) titulaire dirigerait le Groupe de la traduction et assurerait la gestion stratégique des services d'appui linguistiques offerts à toutes les composantes de la Mission ;
5. Bureau de l'appui à la transition politique (bureaux régionaux)	u) Création, à Kassala, de 1 emploi de chef de bureau (P-5) dont le (la) titulaire serait le (la) coordonnateur(trice) principal(e) (Kassala) de l'exécution du mandat de la Mission dans les États de Kassala, de la Mer Rouge et de Gedaref ; v) Création, à Geneina, de 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le (la) titulaire établirait des relations solides avec les interlocuteurs politiques et les interlocuteurs chargés de la sécurité et collaborerait de manière intégrée avec d'autres membres du personnel des Nations Unies dans le domaine de la protection des civils ; w) Création de 3 emplois d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un à Geneina, un à Kassala, et un à Kadougli ;
6. Groupe de la sécurité	x) Création de 12 emplois d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile), dont les titulaires assureraient la protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général, de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires des Nations Unies en visite ; y) Création, à Khartoum, de 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) dont le (la) titulaire fournirait des services administratifs et logistiques au Groupe de la sécurité ;
7. Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission	z) Création, à Khartoum, de 1 emploi de fonctionnaire d'administration (P-4), dont le (la) titulaire améliorerait la coordination des travaux des groupes chargés de l'appui à la mission ; aa) Création de 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire offrirait un appui administratif au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission ; bb) Création, à El-Fasher, de 1 emploi de fonctionnaire d'administration (P-4), dont le (la) titulaire orienterait et gèrerait les tâches administratives exécutées par le Bureau à l'appui du Comité du cessez-le-feu permanent ;
8. Centre d'appui à la mission, bureaux régionaux	cc) Création de 2 emplois de fonctionnaire d'administration (agent(e) du Service mobile), l'un à Geneina et l'autre à Kadougli, et de 1 emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), à Kassala, dont les titulaires fourniraient un appui administratif à leur bureau et aux bureaux de liaison de Port Soudan, Kauda et El-Damazin ; dd) Création de 3 emplois d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], dont les titulaires fourniraient un appui administratif aux bureaux régionaux de Geneina, El-Fasher et Kadougli ;
9. Groupe des ressources humaines	ee) Création de 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des voyages (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire répondrait aux besoins liés aux voyages dans la zone de la Mission ;

<i>Entité</i>	<i>Proposition</i>
10. Groupe des finances et du budget	ff) Création, à Khartoum, de 1 emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (agent(e) du Service mobile), qui permettrait à la Mission de faire face à la charge de travail supplémentaire liée à l'augmentation du nombre de transactions à traiter ;
11. Groupe des technologies	gg) Création de 2 emplois d'assistant(e) informaticien(ne) (1 agent(e) local(e) et 1 Volontaire des Nations Unies) à Geneina et de 1 emploi d'assistant(e) informaticien(ne) [agent(e) local(e)] à El-Fasher, qui permettraient à la Mission de faire face à la charge de travail supplémentaire découlant de l'augmentation de ses effectifs et, partant, du nombre d'utilisateurs finals ;
12. Groupe de la prestation de services	hh) Création de 1 emploi de spécialiste de l'approvisionnement (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire gérerait les entrepôts ; ii) Création, à Khartoum, de 2 emplois d'assistant(e) à l'approvisionnement [agent(e) local(e)], dont les titulaires fourniraient des orientations et assureraient la gestion de l'entrepôt central de la Mission à Khartoum et de ses entrepôts auxiliaires dans les régions ;
13. Groupe des transports de surface	jj) Création, à Khartoum, de 1 emploi d'assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile), dont le (la) titulaire contribuerait à l'administration et à la gestion du parc de véhicules ; kk) Création de 7 emplois de chauffeur(e) [agent(e) local(e)], dont 2 seraient attachés au Représentant spécial et à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général à Khartoum, 2 à la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent à El-Fasher, aux comités sectoriels et aux équipes de terrain et 3 seraient chargés des transports de groupe à Khartoum ;
14. Groupe du contrôle des mouvements et des opérations aériennes	ll) Création, à Khartoum, de 1 emploi de spécialiste des transports aériens (P-3), dont le (la) titulaire conseillerait l'équipe dirigeante en ce qui concerne la sécurité aérienne et superviserait les activités de gestion des risques des services chargés des opérations aériennes ; mm) Création, à El-Fasher, de 1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (agent(e) du Service mobile) dont le (la) titulaire assumerait la fonction de superviseur(se) du centre d'opérations ; nn) Création de 2 emplois d'assistant(e) aux opérations aériennes [agent(e) local(e)] et de 3 emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements (agent(e) local(e)), qui permettraient de combler le déficit critique de capacités ;
15. Groupe du génie	oo) Création, à Khartoum, de 1 emploi d'ingénieur(e) (P-3) dont le (la) titulaire assurerait la planification, la coordination, la conception, la construction et l'entretien des bâtiments et des infrastructures physiques ; pp) Création, à El-Fasher, de 2 postes d'assistant(e) ingénierie (Volontaire des Nations Unies), dont le (la) titulaire planifierait et coordonnerait les travaux de génie et d'entretien ;
16. Groupe de la gestion du matériel	qq) Création, à Khartoum, de 1 emploi de spécialiste de la gestion du matériel (P-3), dont le (la) titulaire fournirait des conseils et un appui à l'équipe dirigeante en ce qui concerne la délégation de pouvoirs en matière de gestion du matériel.

35. Dans son rapport ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#)), le Secrétaire général indique dans quels bureaux et entités des changements sont proposés, notamment : a) le Bureau de

la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent, où seraient déployés 28 observateurs militaires, comme suite à la demande présentée par les parties à l'Accord de paix de Djouba et au décret présidentiel du 30 juin 2021 ; b) le Groupe consultatif sur les questions de police, où seraient déployés 12 membres de la police des Nations Unies : 2 assumeraient les fonctions de chargés de liaison (police) auprès du Bureau de la présidence du Comité du cessez-le-feu permanent et assureraient la coordination et la liaison avec la Force de police soudanaise dans les États du Darfour et dans les commissariats locaux en ce qui concerne les questions policières intéressant les travaux du Comité ; sept seraient déployés à Geneina, Kadougli, Kassala et El-Damazin pour y compléter les effectifs des équipes multifonctionnelles constituées de spécialistes de la police de proximité, des questions de genre, des enquêtes et des questions de responsabilité ; 3, basés à Khartoum, participeraient à l'élaboration d'un cadre de formation répondant aux besoins de renforcement des capacités de la Force de police soudanaise, selon la demande formulée par les autorités du pays hôte, collaboreraient directement avec leurs homologues locaux et aideraient la Force de police soudanaise à renforcer ses capacités et à prendre les mesures nécessaires dans des domaines prioritaires (ibid., par. 28 à 30 et tableaux 7 et 8).

36. En plus des justifications figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur la création proposée de 97 emplois de temporaire.

Taux de vacance

37. Dans son rapport (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général indique que les taux de vacance qui ont été appliqués aux prévisions relatives aux emplois et postes qu'il est proposé de créer sont de 50 % pour les emplois soumis à recrutement international et emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et de 35 % pour les emplois d'agent(e) local(e). Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements sur les taux de vacance moyens de la MINUATS, qui sont indiqués dans le tableau 11 (ibid., par. 29).

Tableau 11
Taux de vacance moyens
(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux moyen (janvier-septembre 2021)</i>
Personnel recruté sur le plan international	65,2
Administrateurs recrutés sur le plan national	89,6
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	87,0
Volontaires des Nations Unies	87,5
Police des Nations Unies	47,6

38. Le Comité consultatif prend note des taux de vacance proposés et des taux de vacance effectifs pour la période allant de janvier à septembre 2021 et compte que des informations actualisées seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport.

Emplois de temporaire vacants

39. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires concernant 133 emplois vacants à la MINUATS, depuis leur création le 1^{er} janvier 2021 (1 D-2, 8 P-5, 13 P-4, 12 P-3, 2 P-2, 10 emplois d'agent(e) du Service mobile,

35 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 44 d'agent(e) local(e) et 8 de Volontaires des Nations Unies). **Le Comité consultatif prend note de la situation et compte que les emplois de temporaire vacants seront pourvus rapidement. Il compte que des informations actualisées sur les emplois en question seront fournies à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget.**

Volontaires des Nations Unies

40. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données comparatives sur les postes existants de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international et national et ceux qu'il est proposé de créer, les coûts standard pour chaque catégorie, les taux de vacances et le montant total des prévisions de dépenses pour 2022 (voir tableau 12).

Tableau 12

Comparaison entre les postes de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international et national

(En nombre de postes/dollars des États-Unis)

	Effectif proposé pour 2022		Coûts standard prévus pour 2022		Taux de vacance (pourcentage)		2022 (prévisions)		Total
	Volontaires recrutés sur le plan national	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Volontaires recrutés sur le plan international	
Postes existants	4	7	22 731	53 282	45	45	90 924	372 974	463 898
Nouveaux postes	—	3	—	41 900	50	50	—	125 700	125 700
Total	4	10					90 924	498 674	589 598

41. **Compte tenu du nombre important d'emplois et postes vacants, dont la classe et les fonctions sont parfois similaires à celles des emplois et postes qu'il est proposé de créer, le Comité n'est pas entièrement convaincu par les justifications qui lui ont été fournies concernant certains des emplois et postes proposés et recommande, à ce stade, de ne pas approuver quatre emplois de temporaire de la classe P-4, quatre emplois de la classe P-3, un emploi de la classe P-2, un emploi d'agent(e) du Service mobile et deux postes de Volontaire des Nations Unies. Il recommande que les autres postes de Volontaire des Nations Unies soient soumis à recrutement national. Le montant des dépenses opérationnelles correspondantes devrait être ajusté en conséquence.**

Dépenses opérationnelles

42. Dans son rapport (A/76/6/(Sect. 3)/Add.7), le Secrétaire général indique que des ressources supplémentaires d'un montant de 4 576 800 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit : a) voyages : 270 200 dollars devant financer des voyages à des fins autres que la formation, qui couvriraient les voyages dans la zone de la Mission des membres du Comité du cessez-le-feu permanent et d'autres représentants et fonctionnaires ; b) installations et infrastructures : 668 400 dollars, destinés à financer la location de locaux, les services de maintenance, les services de sécurité, les services collectifs de distribution et d'élimination des déchets, les travaux de construction, de transformation et de rénovation et les gros travaux d'entretien, la papeterie et les fournitures de bureau, les pièces détachées, l'acquisition de matériel de génie, d'installations préfabriquées et de mobilier, les carburants et lubrifiants et des matériaux de construction ;

c) transports terrestres : 65 500 dollars, devant couvrir la location de véhicules, les frais de réparation et d'entretien, les pièces détachées et les frais d'assurance, ainsi que l'achat de carburants et lubrifiants ; d) opérations aériennes : 1 021 400 dollars, qui couvriraient la location et l'exploitation d'hélicoptères et l'achat de carburants et lubrifiants ; e) matériel informatique et matériel de communication : 716 400 dollars, devant permettre de financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication, des services de télécommunication et de réseau, la maintenance du matériel informatique et de communication et les services d'assistance, les pièces détachées et les logiciels, licences et redevances ; f) santé : 29 100 dollars, qui serviraient à financer les fournitures sanitaires nécessaires pour les effectifs supplémentaires proposés ; g) fournitures, services et matériel divers : 1 805 800 dollars, devant couvrir le fret et les coûts connexes, les services de vacataires et d'autres services devant faciliter les réunions (ibid., par. 31).

Dépenses engagées en 2020 et 2021 (de janvier à octobre)

43. Le Comité consultatif s'est fait fournir des données comparatives, ventilées par objet de dépense, sur les prévisions de dépenses initiales et les crédits supplémentaires demandés pour 2022, ainsi que sur les dépenses effectives de 2020 et de la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021 (voir annexe II du présent rapport).

44. D'après le Secrétaire général, les dépenses globales de 2020 représentaient 54 % des crédits ouverts. Au titre du personnel civil, le taux d'exécution de 36 % s'explique par des retards dans l'exécution des formalités d'entrée en fonctions des personnes retenues pour des emplois soumis à recrutement national et dans la nomination du Représentant spécial du Secrétaire général, ce qui a aussi retardé la délégation des pouvoirs concernant l'autorisation des recrutements. En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, le taux d'exécution pour 2020 s'est établi à 92 %, ce qui s'explique par les facteurs suivants : a) le nombre inférieur aux prévisions d'affectations provisoires et de voyages dans la zone de mission ; b) les dépenses moins élevées que prévu pour ce qui est des activités de démarrage liées à la mise en place du quartier général de la Mission et de ses bureaux régionaux ; c) les retards accusés dans le transfert prévu de véhicules de la MINUAD ; d) les mouvements aériens moins nombreux que prévu ayant été facilités par la MINUAD et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies ; e) l'absence de demandes d'évacuation sanitaire aérienne et de services de consultation de spécialistes ; f) les frais de transport intérieur inférieurs à ceux qui étaient prévus pour le transfert de matériel de la MINUAD à la MINUATS.

45. Les dépenses globales engagées entre janvier et octobre 2021 représentent 61 % des crédits ouverts pour l'année, soit : a) 83 % au titre des militaires et du personnel de police ; b) 66 % au titre du personnel civil, le taux de vacance ayant été plus important que prévu ; c) 54 % au titre des dépenses opérationnelles, ce qui s'explique par les facteurs suivants : i) les dépenses afférentes aux consultants moins élevées que prévu pendant la phase de démarrage de la Mission ; ii) la priorité donnée aux activités de démarrage requérant moins de déplacements ; iii) les dépenses inférieures aux prévisions pour la location de locaux, les services publics de distribution, les services de maintenance, les services de sécurité, les services informatiques et services de communication, et les carburants et lubrifiants pendant les six premiers mois de fonctionnement, la MINUAD ayant apporté un appui moyennant remboursement des coûts ; iv) l'ouverture de crédits pour le déploiement de moyens aériens à compter de juillet 2021 ; v) les dépenses de santé inférieures aux prévisions en raison des retards accusés dans l'établissement des contrats concernant les évacuations sanitaires aériennes.

46. Compte tenu de l'évolution des dépenses engagées en 2020 et 2021, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (40 500 dollars) le montant supplémentaire demandé au titre des voyages officiels ; de 10 % (66 800 dollars) celui demandé au titre des installations et infrastructures ; de 15 % (107 500 dollars) celui demandé au titre de l'informatique et des communications ; de 10 % (180 600 dollars) celui demandé au titre des fournitures, services et matériel divers.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

47. Dans le rapport du Secrétaire général (A/76/6 (Sect. 3)/Add.7), l'Assemblée générale est invitée à : a) approuver les dépenses supplémentaires proposées dans le rapport au titre des militaires, du personnel de police, du personnel civil et des dépenses opérationnelles ; b) ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 19 670 300 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) ; c) ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 1 023 200 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) (ibid., par. 33).

48. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le montant demandé au titre du chapitre 36 (Contributions du personnel) devrait être compensé par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel). Le Secrétariat précisera si un montant est inscrit au chapitre premier des recettes dans tous les cas à l'avenir. Le montant demandé correspond aux coûts standard calculés à l'aide de la méthode d'établissement des coûts utilisée pour les emplois de temporaire. Les contributions du personnel recruté sur le plan international ont été calculées pour chaque classe selon le barème révisé des traitements de base minima des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/245 A et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. En application de la circulaire ST/IC/2021/5, le barème des traitements de base minima nets des agents du Service mobile a lui aussi été révisé avec effet au 1^{er} janvier 2021. Les échelons retenus pour chaque classe sont fondés sur les échelons moyens effectifs de la Mission au 31 décembre 2020, tels qu'ils ressortent des données relatives à l'occupation effective des emplois soumis à recrutement international. Les prévisions de dépenses afférentes aux contributions du personnel recruté sur le plan national ont également été établies à l'aide des barèmes des traitements les plus récents, en fonction des classes et échelons effectifs moyens du personnel de la Mission. Les recettes provenant des contributions du personnel et les dépenses y afférentes sont budgétisées, enregistrées et communiquées au chapitre 36 et au chapitre 1 des recettes.

49. Le Comité consultatif s'est fait fournir le détail du montant demandé au titre des contributions du personnel (voir tableau 13).

Tableau 13
Détail des contributions du personnel estimées

(En dollars des États Unis)

<i>Classe</i>	<i>Contributions du personnel</i>	<i>Nombre d'emplois de temporaire</i>	<i>Montant estimatif total des contributions du personnel</i>
I. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie			
D-1	16 500	1	16 500

<i>Classe</i>	<i>Contributions du personnel</i>	<i>Nombre d'emplois de temporaire</i>	<i>Montant estimatif total des contributions du personnel</i>
P-5	13 900	1	13 900
P-4	11 000	1	11 000
P-3	8 500	12	102 000
Agents du Service mobile	7 800	1	7 800
Administrateurs recrutés sur le plan national	10 900	17	185 300
Agent local	4 400	6	26 400
Total partiel		39	362 900
II. Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan			
D-1	16 900	1	16 900
P-5	13 900	2	27 800
P-4	12 100	12	145 200
P-3	8 900	12	106 800
P-2	6 700	1	6 700
Agents du Service mobile	7 600	23	174 800
Administrateurs recrutés sur le plan national	11 100	7	77 700
Agents locaux	2 900	36	104 400
Total partiel		94	660 300
Total		133	1 023 200

50. Le Comité n'a pas obtenu les explications qu'il avait demandées concernant les mesures prises pour éviter que le montant supplémentaire demandé au titre du chapitre 36 (Contributions du personnel) soit surestimé. Il n'a pas non plus réussi à obtenir d'informations sur les dépenses mensuelles, prévues et effectives, au titre des contributions du personnel pour 2020 et 2021 (à ce jour) pour chacune des deux missions, ainsi que sur les prévisions de dépenses mensuelles pour la fin de l'année 2021 et pour 2022.

51. **Sous réserve des recommandations et observations formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général soient approuvées.**

Annexe I

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020			2021			2022 (ressources demandées)			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Pourcentage	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Pourcentage	Montant initial	Montant supplémentaire	Total	2022-2021 augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (4)
I. Militaires et personnel de police										
1. Observateurs militaires	4 063,4	3 717,7	91	4 125,1	3 164,8	76	4 140,4	—	4 140,4	15,3
2. Contingents	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Police des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	4 063,4	3 717,7	91	4 125,1	3 164,8	77	4 140,4	—	4 140,4	15,3
II. Personnel civil										
5. Personnel recruté sur le plan international	20 838,9	19 154,5	92	20 976,9	16 371,7	78	20 376,4	1 142,3	21 518,7	541,8
6. Personnel recruté sur le plan national	7 783,5	8 302,0	107	7 529,9	6 639,5	88	8 206,7	832,1	9 038,8	1 508,9
7. Volontaires des Nations Unies	4 007,1	4 162,1	104	4 720,7	3 923,9	83	4 815,0	504,3	5 319,3	598,6
8. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	32 629,5	31 618,6	97	33 227,5	26 935,1	81	33 398,1	2 478,7	35 876,8	2 649,3
III. Dépenses opérationnelles										
10. Experts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Catégorie de dépenses	2020			2021			2022 (ressources demandées)			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Pourcentage	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Pourcentage	Montant initial	Montant supplémentaire	Total	2022-2021 augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (4)
11. Consultants et services de consultants	245,7	198,4	81	230,9	93,6	41	296,9	59,3	356,2	125,3
12. Voyages officiels	1 611,5	565,9	35	1 594,7	762,9	48	1 591,3	74,6	1 665,9	71,2
13. Installations et infrastructures	5 738,0	9 978,1	174	6 672,0	4 604,9	69	5 909,1	662,2	6 571,3	(100,7)
14. Transports terrestres	2 915,3	1 959,0	67	2 916,4	1 957,1	67	2 947,2	280,4	3 227,6	311,2
15. Opérations aériennes	6 682,5	6 005,3	90	7 100,8	3 739,8	53	5 252,3	2 788,7	8 041,0	940,2
16. Opérations maritimes ou fluviales	402,0	44,6	11	325,5	73,1	23	321,6	61,3	382,9	57,4
17. Communications et informatique	5 388,0	3 071,9	57	4 914,5	3 870,2	79	4 826,3	137,5	4 963,8	49,3
18. Santé	392,2	415,7	106	479,3	322,3	67	511,1	31,0	542,1	62,8
19. Matériel spécial	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Fournitures, services et matériel divers	1 259,4	1 726,4	137	1 355,8	557,2	41	1 475,4	585,3	2 060,7	704,9
21. Projets à effet rapide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	24 634,6	23 965,3	97	25 589,9	15 981,1	63	23 131,2	4 680,3	27 811,5	2 221,6
Total (déduction faite des contributions du personnel)	61 327,5	59 301,6	97	62 942,5	46 081,0	73	60 669,7	7 159,0	67 828,7	4 886,2

Annexe II

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020			2021			2022 (ressources demandées)			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Pourcentage	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Pourcentage	Montant initial	Montant supplémentaire	Total	2022-2021 augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (4)
I. Militaires et personnel de police										
1. Observateurs militaires	—	—	—	—	—	—	—	729,2	729,2	729,2
2. Contingents	—	—	—	—	(4,5)	—	—	—	—	—
3. Police des Nations Unies	—	—	—	546,1	459,4	83	858,7	312,6	1 171,3	625,2
4. Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	546,1	454,9	83	858,7	1 041,8	1 900,5	1 354,4
II. Personnel civil										
5. Personnel recruté sur le plan international	1 772,6	631,4	36	14 730,3	10 716,5	73	17 646,7	5 802,4	23 449,1	8 718,8
6. Personnel recruté sur le plan national	24,6	19,7	80	2 478,0	724,8	29	3 798,5	964,6	4 763,1	2 285,1
7. Volontaires des Nations Unies	12,1	—	—	410,3	252,3	62	463,9	125,7	589,6	179,3
8. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	1 809,3	651,1	36	17 618,6	11 693,6	66	21 909,1	6 892,7	28 801,8	11 183,2
III. Dépenses opérationnelles										
10. Experts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Catégorie de dépenses	2020			2021			2022 (ressources demandées)			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Pourcentage	Crédits ouverts	Dépenses (janvier-octobre)	Pourcentage	Montant initial	Montant supplémentaire	Total	2022-2021 augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (4)
11. Consultants et services de consultants	—	—	—	281,0	101,4	36	98,7	-	98,7	(182,3)
12. Voyages officiels	321,9	78,4	24	432,6	264,2	61	438,8	270,2	709,0	276,4
13. Installations et infrastructures	132,0	122,0	92	1 245,9	791,1	64	3 149,0	668,4	3 817,4	2 571,5
14. Transports terrestres	22,5	10,8	48	137,2	113,8	83	429,8	65,5	495,3	358,1
15. Opérations aériennes	49,5	30,3	61	6 994,4	3 818,5	55	11 455,4	1 021,4	12 476,8	5 482,4
16. Opérations maritimes ou fluviales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Communications et informatique	85,0	399,4	470	2 187,8	262,6	12	2 776,8	716,4	3 493,2	1 305,4
18. Santé	70,0	—	—	348,4	56,2	16	525,8	29,1	554,9	206,5
19. Matériel spécial	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Fournitures, services et matériel divers	145,2	118,5	82	4 278,4	3 229,8	76	3 954,6	1 805,8	5 760,4	1 482,0
21. Projets à effet rapide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	826,1	759,4	92	15 905,7	8 637,5	54	22 828,9	4 576,8	27 405,7	11 500,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 635,4	1 410,6	54	34 070,4	20 786,1	61	45 596,7	12 511,3	58 108,0	24 037,6